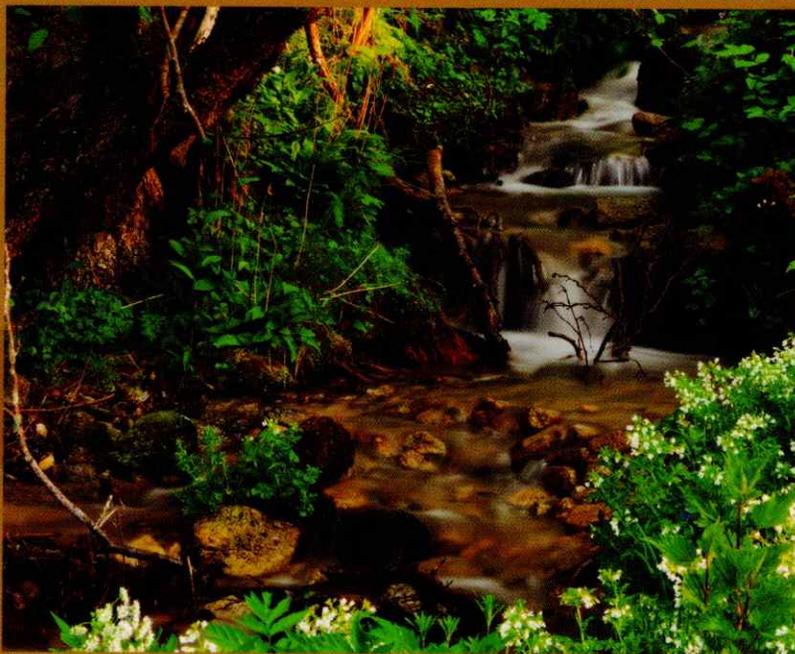


COLLECTION  
**Géographie**  
CONTEMPORAINE

# Gestion de l'eau

## Approche territoriale et institutionnelle

Sous la direction de  
ALEXANDRE BRUN et FRÉDÉRIC LASSERRE



Presses de l'Université du Québec

## Table des matières



Remerciements .....	VII
Liste des cartes .....	XIII
Introduction .....	1
<i>Alexandre Brun et Frédéric Lasserre</i>	
Le bassin versant, un concept ancien .....	2
La gestion par bassin, pivot de la politique de l'eau en Amérique du Nord et en Europe .....	4
L'eupéanisation des politiques de l'eau et la mondialisation favorisent l'émergence d'un « modèle » unique .....	6
La réussite de la politique de l'eau est subordonnée à la négociation entre les acteurs de l'eau .....	7
La solidarité financière de bassin et le principe « pollueur-utilisateur-payeur » .....	8
Une architecture institutionnelle autour du bassin versant à bâtir .....	11
Bibliographie .....	12

## Chapitre 1 – LE DROIT DE L'EAU AU CANADA ET LES RÉFORMES EN COURS

AU QUÉBEC

*Paule Halley et Christine Gagnon*

1. Le Canada, un pays riche en eau .....	15
2. Le droit de l'eau dans la fédération canadienne .....	16
2.1. Le partage constitutionnel des compétences relatives à l'eau .....	19
2.2. Le domaine public .....	20
3. L'élaboration sectorielle du droit de l'eau au Québec .....	23
3.1. Un droit des usages de l'eau .....	25
3.2. La protection de l'environnement et des ressources en eau au Québec .....	25
4. La réforme en cours du droit de l'eau au Québec .....	29
4.1. Un exercice à plusieurs temps .....	33
4.2. La nouvelle loi sur l'eau : une conception plus unifiée du droit de l'eau .....	33
Conclusion .....	37
Bibliographie .....	41
	42

## Chapitre 2 – GESTION DE L'EAU AUX ÉTATS-UNIS :

LA PLACE DU BASSIN VERSANT DANS L'ACTION PUBLIQUE

*Frédéric Lasserre*

1. L'approche par bassin est privilégiée au niveau fédéral .....	45
2. La place de la GIRE à l'échelle régionale .....	47
2.1. Des stratégies et des organismes variés à l'échelle du bassin versant .....	48
2.2. Un compartimentage lié au fédéralisme .....	50
2.3. L'exemple du désastre de Katrina .....	51
3. Une grande variété de formes institutionnelles .....	53
3.1. Le cas du Texas .....	54
3.2. La Californie .....	54
3.3. L'Arizona .....	55
Conclusion .....	57
Bibliographie .....	59
	60

## Chapitre 3 – LA GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT EN FRANCE :

UN « MODELE » EN SURSIS ?

*Alexandre Brun*

1. La genèse de la politique de l'eau en France .....	63
2. Les avancées législatives des années 1970-1980 .....	65
3. Le développement des contrats de rivière et le rôle accru des collectivités .....	69
4. La politique française de l'eau est désormais dictée par les impératifs communautaires .....	72
	78

## 5. Le débat sur l'eau et la loi de 2006 en réponse

aux objectifs européens .....

83

## 6. Les principales bénéficiaires des aides versées par les agences de l'eau : les villes et les industries .....

86

## 7. La « grenellisation » de la politique de l'eau .....

88

Conclusion .....

92

Bibliographie .....

93

## Chapitre 4 – LA POLICE DE L'EAU : L'AUTRE VERSANT DE LA POLITIQUE

DE L'EAU EN FRANCE

*Marguerite Boutelet-Blocaille, Patrice Van Bosterhaud et Alexandre Brun*

1. Les fondements de la police de l'eau .....	95
2. La police administrative de l'eau .....	97
3. La panoplie des infractions au droit de l'eau .....	98
4. Le rôle de la police judiciaire .....	104
5. L'organisation police-justice .....	109
6. Les sanctions et les sanctions négociées .....	112
Conclusion .....	117
Bibliographie .....	120
	120

## Chapitre 5 – LE DROIT EUROPÉEN DE L'EAU :

LA GESTION INTÉGRÉE EN PERSPECTIVE

*Bernard Drobenko*

1. Un processus progressif d'élaboration .....	123
1.1. La recherche de la qualité .....	126
1.2. Une approche sectorisée .....	128
1.3. Une démarche globale .....	132
1.3.1. Le cinquième programme pour l'environnement, pivot d'une nouvelle orientation stratégique pour l'eau .....	136
1.3.2. Un premier dispositif clé : la directive-cadre sur l'eau .....	137
1.3.3. Un second dispositif clé : les eaux marines et côtières .....	138
2. Un cadre d'intervention commun .....	139
2.1. Les objectifs à atteindre .....	140
2.1.1. Le principe « pollueur-payeur » et le principe de participation .....	141
2.1.2. Une approche territorialisée .....	142
2.1.3. Une définition imprécise du statut de l'eau et de l'accès à l'eau .....	145
2.1.4. Un échéancier commun aux États membres de l'Union européenne .....	146
2.2. Des institutions responsables .....	147
2.2.1. Une autorité de référence .....	149
2.2.2. Une autorité responsable .....	150
	151

2.3.	Des modalités de mise en œuvre identiques .....	152
2.3.1.	Les programmes de surveillance et le contrôle des activités .....	152
2.3.2.	La planification .....	153
2.3.3.	Le renforcement de l'approche économique .....	156
3.	Une réalisation perfectible .....	158
3.1.	Quant à la démarche intégrée .....	159
3.1.1.	L'intégration malaisée des activités industrielles .....	159
3.1.2.	La non-intégration des activités agricoles: un « cas d'école » .....	160
3.2.	Quant aux modalités de contrôle .....	162
3.2.1.	Les règles et procédures .....	162
3.2.2.	Les techniques de contrôle .....	166
3.3.	Quant aux sanctions .....	167
3.3.1.	Au niveau de l'Union européenne .....	167
3.3.2.	Au niveau des États .....	173
	Conclusion .....	176
	Bibliographie .....	177
Chapitre 6 – L'AVÈNEMENT DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU .....		179
<i>Julie Trottier</i>		
1.	L'évolution de l'ordre naturel .....	181
2.	L'évolution de l'ordre social .....	184
3.	Les grands tournants paradigmatiques .....	190
4.	Les conséquences de la mise en œuvre de la GIRE .....	190
4.1.	La GIRE: une nouvelle forme de colonialisme dans les pays pauvres? .....	191
	Conclusion .....	195
	Bibliographie .....	196
Conclusion .....		199
<i>Alexandre Brun et Frédéric Lasserre</i>		
	Bibliographie .....	207
Notices biographiques .....		209

**L**a gestion de l'eau par bassin versant est désormais le pivot des politiques de l'eau en Amérique du Nord et en Europe. L'objectif est de faciliter la négociation entre les acteurs locaux à l'échelle du bassin, afin de limiter les problèmes d'eau et les conflits d'usages, en particulier entre amont et aval.

L'enjeu n'est pas mince puisque l'attractivité des territoires est subordonnée à la disponibilité en eau potable ou encore à la réduction du risque d'inondation. Autrement dit, c'est la pérennité du système « eau-territoire » qui est menacée car la surexploitation de la ressource et l'aménagement irrationnel de l'espace ont provoqué une crise de l'eau sans précédent.

La mise en œuvre de la gestion de l'eau par bassin est cependant chaotique et soulève des interrogations. Ce livre, principalement destiné aux étudiants, présente l'intérêt et les limites de ce « modèle » de gestion. Il offre un aperçu de la complexité de l'architecture institutionnelle des politiques territoriales de l'eau nord-américaines et européennes.



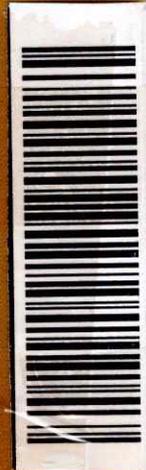
*ALEXANDRE BRUN est maître de conférences au Département de géographie et d'aménagement à l'Université Paul-Valéry Montpellier III et membre de l'unité mixte de recherche 5281 « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » du CNRS. Il est également coresponsable du master « Urbanisme et Projets de territoires » et collabore avec les équipes de l'Université Laval sur l'eau.*



*FRÉDÉRIC LASSERRE est professeur titulaire au Département de géographie de l'Université Laval à Québec. Il assure la direction du projet ArcticNet et participe au programme « IDEAUX ». Il est par ailleurs directeur de l'Observatoire de recherches internationales sur l'eau (ORIE) et chercheur régulier à l'Institut Environnement, développement et société (IEDS).*

**ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE**

*Marguerite Boutelet-Blocaille • Alexandre Brun • Bernard Drobenko • Christine Gagnon  
Paule Halley • Frédéric Lasserre • Julie Trottier • Patrice Van Bosterhault*



ISBN 978-2-7605-3313-4



9 782760 533134

PUQ.CA